



Charte du club USH Basket

« PARTAGEONS PLUS QU'UN JEU »



Le club de l'USH Basket promeut une éthique sportive, celle d'un engagement dans la compétition tout en défendant le fair-play, l'esprit associatif basé sur l'éducation, la solidarité et la convivialité.

L'USH Basket s'appuie sur l'enseignement des valeurs républicaines et accueille les adhérents sans discrimination.

Tout licencié doit avoir pris connaissance de la présente charte et en accepter les termes dès le paiement de la licence.

Déroulement des entraînements

Les joueurs doivent obligatoirement être licenciés pour pouvoir s'entraîner au club. Les essais éventuels sont initiés exclusivement par l'entraîneur.

- Être ponctuel et en tenue de sport adaptée avant le début de la séance : short, chaussures d'intérieur, gourde, aucun bijou sur soi.
- Prévenir l'entraîneur en cas de retard ou d'absence.
- Respecter le matériel mis à disposition.
- Être attentif aux consignes de l'entraîneur

Pour les licenciés, les entraînements ne sont pas optionnels mais obligatoires. Ne seront convoqués aux matchs que les joueurs présents aux entraînements.

Déroulement des matchs

- Être ponctuel au point de rendez-vous (salle de sport, covoiturage). Prévenir le coach en cas de retard ou d'absence. Le covoiturage est à privilégier, les parents et joueurs doivent se rendre au parking du « Point bleu - L'Herme » pour proposer le transport des joueurs et autres parents pour les rencontres à l'extérieur.
- Respecter les équipes adverses avant, pendant et après les rencontres.
- Respecter les décisions des arbitres.
- Ne pas provoquer les adversaires et ne pas répondre aux provocations.
- Dans un esprit de respect et de fair-play, les joueurs doivent saluer et remercier les arbitres, la table de marque, les entraîneurs ainsi que l'équipe adverse.
- Laisser le banc propre ainsi que les vestiaires après la rencontre.

Sanctions

- Toute sanction financière reçue par le club (conseil de discipline) en lien avec le comportement inadapté du joueur sera assumée par le joueur ou son représentant légal.
- Les fautes techniques seront assumées financièrement par le joueur ou son représentant légal. Dans un objectif de responsabilisation, celui-ci pourra être amené à effectuer une contribution ponctuelle à la vie du club.

- Le non-respect de la charte et du règlement intérieur pourra conduire le bureau du club à suspendre le joueur des entraînements et des matchs pour une durée fixée par le bureau du club.

Vie du club

Notre club vit grâce à l'engagement bénévole, la participation des licenciés et de leur famille est essentielle.

- Participer au transport des joueurs par le covoiturage.
- Se former et assurer la table de marque et l'arbitrage (présence : 30 minutes avant le démarrage de la rencontre).
- Laver les tenues et les remettre à l'entraîneur ou au coach.
- Préparer les collations d'après-match.
- S'intéresser à la vie du club, en échangeant avec les membres du bureau ainsi que par le site internet et réseaux sociaux du club.
- Aider à la préparation des manifestations extra sportives.

Inscriptions

Le règlement de la licence peut être effectué par chèque, espèces, virement bancaire ou par carte bancaire. Les chèques vacances, « Pass sport », « Pass région » sont également acceptés. Un étalement du paiement peut être proposé uniquement par chèques remis lors de l'inscription.

Fait à L'Horme le : 01/06/2025

Pour USH Basket

Signatures

DAVID Daniel (co-président).



LOPEZ Cédric (co-président)

